

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 5 (1932)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: Nouvelles des Sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des Sociétés.

Fondation du Logement ouvrier, Lausanne.

Le Conseil de Fondation s'est réuni en assemblée générale, le 26 janvier, à Lausanne, sous la présidence de M. F. Ribi.

Il résulte du rapport de gestion que les résultats de l'exercice écoulé, le premier qui ait été complet, sont satisfaisants. La perception des loyers a pu s'effectuer convenablement, ceci malgré la crise qui sévit à Lausanne comme partout et le chômage dont sont victimes bien des chefs de famille.

Les relations ont été bonnes entre le Bureau et les locataires. Un seul, parmi ceux-ci, s'est comporté de telle sorte qu'il a fallu le congédier.

Les comptes de l'exercice 1931, présentés par M. Henry Bovey, caissier, ont été approuvés sur le rapport des vérificateurs, MM. Poncy et Piquet. Des remerciements ont été adressés au caissier, dont la comptabilité est d'une tenue impeccable. Le Bureau a reçu décharge de sa gestion.

Le budget établi pour 1932 permet d'espérer un exercice tout aussi satisfaisant que celui de l'année écoulée. La baisse des intérêts hypothécaires allège quelque peu les charges. Le capital social, constitué par un premier don de fr. 10,000 et alimenté par des versements à fonds perdus, n'a pas lieu d'être renté.

Compte d'exploitation.

	RECETTES	DÉPENSES
Loyers encaissés	17,512.50	
Eclairage		310.28
Eau		910.50
Assurances		173.25
Impôt		291.—
Frais d'administration		569.50
Frais de banque		5.50
Ports et téléphones		55.95
Entretien		34.50
Solde		15,162.02
	<hr/> 17,512.50	<hr/> 17,512.50

Compte de profits et pertes.

	PERTES	PROFITS
Solde compte exploitation		15,162.02
Intérêts actifs		319.75
Intérêts passifs		11,139.65
Amortissement		1,629.55
Loyers en avance		540.—
Loyers en retard		847.50
Bénéfice		3,020.07
	<hr/> 16,329.27	<hr/> 16,329.27

Aucun changement n'est intervenu dans le Bureau, qui reste composé de MM. F. Ribi, président, Dr Châtenay, secrétaire; H. Bovey, caissier.

Les architectes, MM. Gilliard et Godet, ont fait rapport sur l'avance des travaux dans le nouveau groupe de trois maisons en construction. Tout sera terminé en temps voulu pour que les locataires puissent entrer dans leurs logements le 24 mars 1932.

Une visite de ce dernier groupe, à laquelle seront invités les autorités communales, les représentants de la Société coopérative d'Habitation et toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre de la Fondation du Logement Ouvrier, aura lieu le 19 mars.

Il y a eu 55 demandes pour les 18 nouveaux appartements que la Fondation a pu mettre à la disposition des familles nécessiteuses. Le Conseil unanime estime qu'il y a lieu de signaler la chose à la Commune et d'insister auprès de celle-ci pour qu'elle examine sans tarder la suite à donner au projet que lui a soumis la Fondation du Logement Ouvrier pour la construction d'un groupe d'habitations dans le quartier d'Ouchy.

F. G.

Bilan au 31 décembre 1931.

ACTIF	
Immeubles	Fr. 323,221.55
Comptes construction	» 84,007.45
Avoir compte chèques	» 987.18
Carnet dépôt B. P. S.	» 4,320.50
Titres	» 3,500.—
Loyers dus	» 847.50
	<hr/> Fr. 416,884.18

PASSIF	
Capital social	Fr. 26,450.—
Hypothèque 1 ^{er} rang	» 164,093.75
Hypothèques 2 ^{me} rang	» 129,469.—
Obligations émises	» 8,705.—
Avance de la Ville de Lausanne	» 55,350.—
Compte crédit B. P. S.	» 21,239.30
Fonds de réserve	» 8,005.41
Loyers en avance	» 540.—
Avance du caissier	» 11.65
Bénéfice	» 3,020.07
	<hr/> Fr. 416,884.18

ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Arriéré sur loyer d'un locataire congédié, passé par profits et pertes	Fr. 385.—
Au fonds entretien	» 1,850.—
Au fonds amortissement des obligations	» 785.07
	<hr/> Fr. 3,020.07

Le fonds d'entretien sera de Fr. 5,000.—
Le fonds amortissement Fr. 5,645.48
Lausanne, janvier 1932.

AVIS -- Le Secrétariat de l'Union suisse pour l'Amélioration du logement, Section romande, est transféré Grand Pont, 2, Lausanne.